

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE CHAZEMAIS
N°17/23**

Séance du 03 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le trois avril, à dix huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de CHAZEMAIS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Christophe LECLERC

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	10	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

LECLERC Christophe, CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel, CHEMINOT Anyta, KURAST Xavier, DUMONTET Sylvie, GIBERT Dominique, LAMY Dolorès, LAFAYE Jérôme, GUIGNARD Sébastien

Procurat ion(s) :

JAMET Jérôme (non comptabilisé dans le nombre de présents) a donné procuration à CHARRET Thierry (d'où 11 voix)

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
27 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

JAMET Jérôme

Date d'affichage
//___

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

//___

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : GIBERT Dominique

et publication du

//___

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du MAIRE, Christophe LECLERC, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, le 03 04 2023

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	57 315,59
- un excédent reporté de :	139 268,57
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	196 584,16
- un excédent d'investissement de :	36 191,41
- un déficit des restes à réaliser de :	43 245,31
Soit un besoin de financement de :	7 053,90

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	196 584,16
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	7 053,90
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	189 530,26
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	36 191,41

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.



Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Chazemais
le Maire, LECLERC Christophe